
PONNESSANT

(PONS-MAXENTIUS)

PONT SUR LA VOIE ROMAINE D'AUXERRE A MONTBOUY.

J'ai fait construire en 1838, sur la rivière d'Ouagne, de concert avec la commune de Saint-Martin-sur-Ouagne, un pont pour remplacer le gué qui, depuis un temps immémorial, reliait très-défectueusement les deux parties du chemin vicinal de Saint-Martin à Marchais-Beton. Le pont fut établi sur l'emplacement d'une passerelle qui bordait le gué pour le service des piétons. On dut creuser le lit de la rivière pour asseoir, sur un terrain solide, les fondations de la pile qui partage ce pont en deux arches. A deux mètres de profondeur, on trouva deux rangs de forts pilotis en chêne qui avaient été enfoncés dans la grève pour la construction d'un pont antérieur dont il ne restait aucune tradition dans le pays. Plusieurs pièces de monnaies romaines de moyen-bronze furent trouvées dans la couche de gravier qui affleurait la tête de ces pilotis.

1° Auguste, très-fruste.

2° Tibère. TI(BERIVS) CAESAR AVGVSTVS, tête laurée de Tibère à droite. R. ROM(AE) et AVG(VSTO). — Autel de Lyon.

3° Claude. TI(BERIVS) CLAVDIVS CAESAR AVG(VSTVS). P(ONTIFEX) M(AXIMVS) TR(IBVNITIA) P(OTESTATE), tête de Claude à gauche. R. dans le champ. S(ENATVS) C(ONSVLTO). Mars armé, passant à droite.

4° Hadrien, revers effacé.

5° Marc-Aurèle, en très mauvais état.

6° Commode, complètement fruste.

L'âge des pilotis et du pont pour l'usage duquel ils avaient été placés se trouvaient par là déterminé. C'était, au plus tard, à la fin du second siècle de notre ère. Ils avaient donc dix-sept siècles d'existence. Le lit de la rivière s'était remblayé d'une épaisseur de deux mètres dans cet intervalle, et sans doute le sol de la vallée avait subi un exhaussement équivalent, ce qui n'a rien d'étonnant, parce qu'elle est chaque année inondée par les grandes eaux, et que les torrents, qui descendent l'hiver des collines avoisinantes, y roulent sans cesse des sables et des cailloux. Arrachés du sol, pour faire place aux nouvelles fondations, ces pilotis furent trouvés dans un état de conservation remarquable. Ils avaient pris, par leur long séjour dans l'eau, une teinte parfaitement noire. Mais le bois en était encore sain et d'une grande dureté. Les ouvriers qui les avaient arrachés en mon absence, les vendirent à un voisin qui les fendit pour son chauffage. Quand je vins visiter les travaux, il n'en restait plus que quelques fragments que j'emportai. J'ai pu, après les avoir laissés sécher quelques années, en faire fabriquer un meuble qui a exactement la nuance de l'ébène. Je dépose sur le bureau une tablette de ce chêne gallo-romain, pour être conservée dans le musée de la Société.

Quel était le pont pour l'usage duquel avait été établie cette massive substruction, et quelle voie de communication desservait-il ?

Les deux vallées de l'Ouanne et du Branlin se réunissent au pied de la colline que domine le château d'Hautefeuille, qui dépend de la commune de Malicorne. Ce village est fort ancien. On y voit encore l'enceinte, bien marquée par de profonds fossés

d'un château qui a été pris et occupé par les Anglais en 1358 et que les grandes chroniques de Saint-Denis appellent la forteresse de Malicorne. Le village est appelé *Malicornia* dans une charte de l'abbaye de Fontaine-Jean de l'année 1134, transcrite dans le *Gallia-Christiana*.

Le pont dont il s'agit n'était pas en face de ce vieux château, mais à trois mille mètres plus bas. D'ailleurs Malicorne est assis sur le bord du Branlin, et le pont est sur la rivière d'Ouagne, pour ouvrir un accès entre la rive droite de cette rivière et la vallée commune à l'Ouagne et au Branlin, lequel occupe le côté gauche de cette vallée. Il est près du village de Saint-Martin, mais non en face de ce village. Il en est distant encore de cinq cents mètres, et entre ce village et un hameau appelé Ponnessant, situés tous deux sur le flanc des collines qui bordent la rive droite.

Ponnessant ne compte plus que cinq ou six maisons. Il y a pourtant une église, peu vaste il est vrai, et d'un style insignifiant, mais qui paraît être du treizième siècle, et qui était sous le vocable de Saint-Georges. Avant 1789, c'était une seigneurie qui avait entre autres droits, celui de haute, moyenne et basse justice. Des lettres-patentes du roi, de 1776, avaient réuni son *bailliage et châtellenie* au bailliage-général de Montigny. Son nom et peut-être son origine semblent empruntés à un pont. Sous la forme actuelle de ce nom, cela pourrait paraître équivoque. Mais, en remontant plus haut, il n'y a pas à en douter.

La seigneurie de Ponnessant provenait de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, qui l'avait possédée depuis le huitième siècle jusqu'au seizième. Elle l'avait recue en don, vers l'an 750, de Hainmar ou Aymar, qui figure dans le *Gesta Pontificum Autisiodorensium* comme 27^e évêque d'Auxerre, mais qui n'était en réalité qu'un chef de guerre, que le roi Pépin, pour payer les

grands services qu'il en avait reçus dans son expédition dans le midi de la Gaule contre les Arabes, avait, par un abus imité de Charles-Martel son père, investi du riche évêché d'Auxerre, à titre de bénéfice militaire. Ce puissant seigneur, qui n'avait d'un évêque que le nom, *vocatus episcopus principatum tenuit* (1), et que ses exploits militaires élevèrent à un tel degré de puissance, qu'il soumit à sa domination la Bourgogne presque entière, pour dédommager, sans doute, les moines de Saint-Germain des biens à sa convenance qu'il avait usurpés sur eux, et pour les besoins de leur existence (2) *ad stipendium monachorum*, leur donna de son domaine particulier, avec la terre d'Annay-sur-Loire, une autre terre du pays Gâtinais, que l'histoire de sa vie appelle Pont-de-Maxence. *Item in pago Wastinensi villam qua dicitur Pons Maxentii, cum appendiciis suis.*

Cette villa est appelée *Pons Maxentus* dans le décret du concile de Pistes de 864 en faveur de l'abbaye de Saint-Germain, dont la charte originale est conservée aux archives de l'Yonne (3), *Pons Massantus* dans une charte du roi Charles-le-Chauve du 30 juin de la même année (4); *Pons Maxentius* dans une charte du roi Carloman du 11 juin 884. Elle avait alors deux églises et un manoir seigneurial : *Cum ecclesiis duabus et manso indominicato et suis appendiciis*; et aussi *Pons Maxentius* dans une charte de Charles-le-Gros du 28 octobre 886 (5). Ces diffé-

(1) Gesta Pontif. Aut. — Bibliothèque hist. de l'Yonne, t. 1^{er}, p. 348.

(2) Ibid.

(3) Cartulaire historique de l'Yonne, t. 1^{er}, p. 87.

(4) Ibid. p. 91. Le texte imprimé du Cartulaire porte *Pons-Nascentus*. Mais j'ai vérifié sur le Cartulaire manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain qu'il y a bien Pons-Massantus.

(5) Ibid. p. 406.

rents titres ont pour objet de relater et de confirmer le droit de l'abbaye sur ses divers domaines. Au treizième siècle elle s'appelait Pont-Maissant, comme on le voit dans Dubouchet (histoire de la maison de Courtenay, p. 168).

« Et l'année suivante l'abbé et le couvent de (Saint-Germain)
 « d'Auxerre qui avaient autrefois donné la terre de Pont-Mais-
 « sant en pariage (1) au comte de Sancerre, comme seigneur de
 « la Ferté-Loupière, pour avoir sa protection, ayant prétendu
 « que c'était un droit personnel qui n'avait pu être transféré par
 « l'échange fait entre le prince Guillaume de Courtenay et le
 « comte son neveu, il obtint un arrêt à son profit au parlement
 « de la Pentecôte tenu à Paris, contre Thibaut, roi de Navarre,
 « qui soutenait que ce différend devait se juger en sa cour,
 « attendu que la seigneurie de la Ferté était dans la limite du
 « comté de Champagne et de son fief. ».

En 1577, l'abbaye de Saint-Germain, pour acquitter ses charges, mit en vente cette seigneurie sous le nom de Pont-Messant. Elle fut adjugée à un prête-nom de l'abbé François de Beaucaire, qui, en 1582, la céda à son neveu Rodolphe de Beaucaire, lequel en 1617, la revendit à Guillaume de Montigny, dont la descendance l'a conservée entière jusqu'en 1789. Dans un acte de dénombrement de 1785 (2) elle est appelée, comme aujourd'hui, Ponnessant. Déjà depuis longtemps le nom avait ainsi dégénéré, car la minute de l'acte de vente de 1577, conservée aux archives de l'Yonne, a été surchargée de cette orthographe nouvelle dans un des passages où le nom écrit primitivement portait Pont-Messant. Il est même à croire que cette dégénérescence date de plus haut, puisque le cartulaire de l'abbaye

(1) Sorte de communauté. Voyez Ducange, v° *Pariagium*.

(2) Archives de l'Yonne.

de Saint-Germain, manuscrit du XIII^e siècle, en transcrivant une charte de Charles-le-Chauve du 30 juin 853, a écrit *Pons Nascentii*.

Quel est ce Maxentus ou ce Maxentius qui a donné son nom au pont dont un domaine considérable, devenu plus tard un village à deux églises, a emprunté le nom ? c'est un problème historique que je laisse à de plus experts le soin de résoudre. Ces faits semblent seulement attribuer quelque importance au pont en question. En jetant les yeux sur la carte, on pourra être frappé de cette circonstance, que ce point est exactement placé sur une ligne droite qui serait tirée d'Auxerre à Montbouy, près de Châtillon-sur-Loing, où ont été trouvées des ruines romaines d'une assez grande importance et où subsiste encore un amphithéâtre d'une parfaite conservation, et que Montbouy lui-même est sur une ligne droite tirée d'Orléans à Auxerre. On en pourrait conclure que le pont qui nous occupe était sur la voie romaine d'Auxerre à Montbouy et Orléans. Il est remarquable que c'est là, au dire de la chronique de Saint-Denis, l'itinéraire suivi par le capitaine anglais, Robert Knowles, en 1358, quand, partant des rives de la Loire, il vint surprendre et piller Auxerre.

« Audit mois d'octobre, Robin Canolle, capitaine de plusieurs
« forteresses anglesches en Bretagne et Normandie et Orléanois
« prit Château-Neuf-sur-Loire, et tantôt après la ville de Châ-
« tillon-sur-Louen. Et après en outre chevaucha plus, en al-
« lant en Auxerrois, et prit une forteresse appelée Malicorne. »

Je dois dire, pourtant, que jusqu'à présent on ne connaît pas de voie romaine d'Auxerre à Montbouy. Cependant, j'ai retrouvé dans la vallée de l'Ouanne et du Branlin, au milieu des prés qui séparent ces deux rivières et à trois cents mètres au delà du pont, les restes bien conservés d'une voie antique, qui se détache du

chemin actuel de Saint-Martin-sur-Ouanne à Châtillon, pour gagner, en traversant la rivière du Branlin, le hameau des Petits-Naudins, caché au fond d'une gorge qui forme comme un créneau ouvert dans la chaîne de hautes collines qui borde la rive gauche de cette vallée. La trace de cette route est encore bien marquée, sur une partie de son parcours, par l'herbe qui y croît courte et menue. Je l'ai fait fouiller et j'y ai trouvé une couche épaisse et compacte de matériaux d'une grande solidité, ayant tous les caractères de la construction des voies romaines. Une circonstance singulière, c'est qu'elle se dirigeait vers des marais au sein desquels s'ouvrent des gouffres profonds appelés les fosses de Chauvigny, d'où s'échappe un cours d'eau très-abondant, et dont le plus grand n'a pas moins de 25 mètres de profondeur sur un diamètre de douze mètres. Il y a dans le pays une tradition dont j'ai été longtemps à chercher le sens. On raconte qu'un seigneur fut englouti avec sa voiture, ses gens et ses chevaux dans cette fosse, et j'ai entendu ajouter qu'à certain jour de l'année, avant l'aube, on voyait le seigneur dans son carrosse traîné de chevaux blancs, avec cocher et laquais, faire le tour de la prairie, et aux premières lueurs de l'aurore s'engloutir et disparaître dans le gouffre. Les brouillards qui, comme des nuages blancs, s'étendent sur ce marais dans les nuits d'été, et qui se déchirent et s'évanouissent aux premiers rayons du soleil, m'avaient paru la seule explication plausible de cette poétique légende. Mais, il y a quelques années, je vendis, pour l'établissement d'une usine, ces fosses et leur cours d'eau, dont j'étais propriétaire, et les travaux de terrassement qui furent faits pour l'établissement d'un biez mirent à nu sur le bord même de la grande fosse de Chauvigny, le prolongement bien marqué de cette même voie si épaisse et si compacte, dont à cinq cents mètres plus haut

j'avais déjà reconnu l'existence et la direction ; et il fut évident qu'elle couvrait autrefois l'emplacement même de ce gouffre, qui, à une époque inconnue, s'était ouvert sous sa surface et l'avait entièrement coupée en cet endroit.

Au-delà des fosses de Chauvigny, s'ouvre, dans la colline, la voie creuse des Petits-Naudins, au sujet de laquelle j'ai trouvé dans l'acte de dénombrement de 1785, déjà cité plus haut, le renseignement que voici :

« Une voie creuse dans laquelle passait jadis le chemin de
« Ponnassant à Marchais-Beton. »

Ce chemin, qui n'est qu'un tronçon de la voie qui de Saint-Martin-sur-Ouanne conduit à Châtillon-sur-Loing par Marchais-Beton et Saint-Maurice-sur-Aveyron, suit aujourd'hui une autre direction. Il franchit en ligne presque droite et à l'aide d'un lacet les hautes collines de la rive gauche, au lieu de se détourner comme l'ancienne route jetée sur les marais et dont je retrouve les restes, pour aller emprunter la voie creuse des Petits-Naudins.

Enfin, pour compléter ces détails topographiques, j'ajouterai que près de cette voie antique et sur la rive gauche du Branlin, au lieu appelé la Motte, existe un tumulus bien conservé, de forme parfaitement ronde et de trente mètres de circonférence. Il appartenait avant 1790 à la cure de Saint-Martin. En 1830, on a, pour y planter des peupliers, défriché son sommet qui était couvert de broussailles. L'ouvrier y a trouvé, m'a-t-on dit, *beaucoup de ferraille*. Le hasard m'y ayant conduit peu après, j'y ai ramassé des tuiles à rebord d'un travail évidemment gallo-romain, et la partie inférieure d'une statuette aux jambes nues en pierre calcaire. Je suis porté à croire qu'il existait là un *sacellum*, qui aura été depuis transformé en une chapelle.

Sans vouloir entrer plus avant dans la solution de la question

géographique que soulève cet exposé, on peut, je crois, sans trop d'assurance, pouvoir en déduire comme constants les faits suivants :

Il existait, dès la fin du second siècle, un pont sur la rivière d'Ouane, à un point qui était probablement le trajet de la voie d'Auxerre à Montbouy et Orléans.

Une chaussée d'une grande solidité avait été construite en prolongement de ce pont pour traverser les vallées marécageuses de l'Ouane et du Branlin.

Ce pont était appelé le pont de Maxent ou Maxence.

Dès avant le VIII^e siècle, existait près de là un établissement important qui avait reçu le nom de ce pont et qui peut-être avait été destiné à en garder l'accès.

Cet établissement, devenu à cette époque la villa du pont de Maxence, ensuite la seigneurie et le village de Pont-Maissant et aujourd'hui le hameau de Ponnessant, a eu dans les siècles suivants une importance qui n'a sans doute commencé à décliner que dans le XIV^e siècle, à la suite des dévastations exercées par les bandes anglaises dans cette contrée.

CHALLE.

